NUMÉRO
51
Septembre
2018
0,50 €

Sud

Solidaires
Unitaires
Démocratiques
www.sud-ct.fr

JOURNAL DE LA FÉDÉRATION DES SYNDICATS SUD DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

ÉDITO !

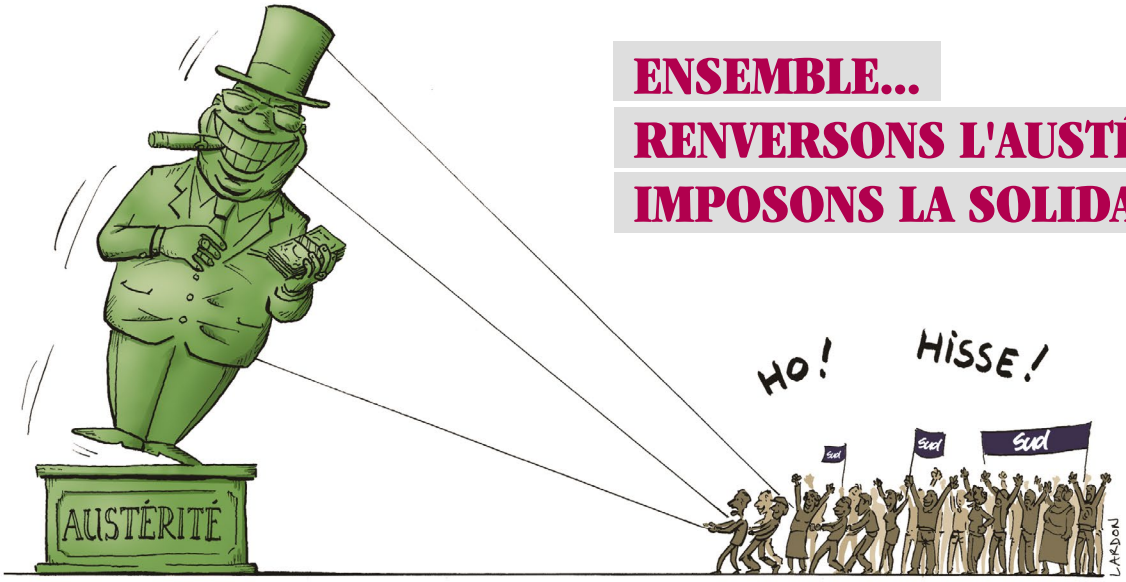

ENSEMBLE... RENVERSONS L'AUSTÉRITÉ IMPOSONS LA SOLIDARITÉ !

Élections, exister pour résister !

À l'heure où Macron and co, entreprise de démontage et de pillage, continue d'attaquer tous azimuts la société française pour la livrer entière pieds et poings liés aux entreprises, il est indispensable d'arrêter de courir dans tous les sens en criant comme un poulailler subissant l'attaque du renard ! (Bon la comparaison n'est pas flatteuse pour le renard, désolé). Se poser, regarder les dégâts et penser stratégie ! C'est ce que Solidaires, répondant à la demande de plusieurs fédérations et syndicats, essaye de faire. Nous, Fédération SUD Collectivités Territoriales, devons prendre notre part dans ce travail. Se questionner, ce n'est pas arrêter d'agir. De toute façon, nous ne pouvons pas nous payer ce luxe, vu les nombreuses attaques que nous subissons dans nos collectivités : baisse des budgets, destruction des emplois, privatisation rampante, attaques sur nos régimes indemnitaires, sur notre temps de travail, contrôle et fichage renforcés, népotisme et clientélisme à tous les étages, harcèlement, santé au travail en péril, etc. La liste est longue. Notre responsabilité de militants nous impose la lutte. Puis si nous voulons avoir et conserver les moyens de lutter, nous avons une échéance électorale en décembre. Car nos combats demandent beaucoup d'énergie et de temps. Les élections professionnelles du 6 décembre 2018 doivent être abordées dans cette optique. Gagner du temps pour polir nos armures et nos arguments, préparer nos plans de contrattaque et la logistique qui va avec. La Fédération a travaillé pour fournir le matériel de campagne nécessaire, affiches, tracts, professions de foi. Nous entrons dans les derniers mois et la mobilisation doit être totale pour déposer des listes partout où cela est possible. Mais les élections ne sont que la première étape d'une reconquête du terrain social que nous avons perdu depuis de trop nombreuses années. Dans un second temps, nous allons devoir repartir sur les chemins des bureaux et des ateliers pour convaincre les travailleurs et travailleuses que notre projet de transformation sociale est plus que jamais une nécessité si nous voulons survivre. Pour cela, nous devons reprendre aussi le chemin de la connaissance et de la formation pour renforcer notre argumentaire et clarifier notre communication. Nous devons convaincre qu'abattre le capitalisme qui détruit notre monde et fabrique sans cesse de nouveaux barbares est un impératif pour vivre décemment.

CoTe Sud • Le journal des adhérents des syndicats de la fédération SUD Collectivités Territoriales
Siège : 31 rue de la Grange Aux Belles, 75010 PARIS - Directrice de publication : Sylvie Assailly.
www.sud-ct.fr - contact@sud-ct.fr
Impression : Chat Noir Impressions, 1 rue de la Jaunais de Mivois - le Vallon 35136 Saint Jacques de la Lande
ISSN : 1770-0868 - CPPAP : 0223 S 08030 - Crédits photos Adobestock

Union syndicale Solidaires

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES : DONNER DE LA VOIX !

Les élections professionnelles du 6 décembre 2018 sont un enjeu important pour la Fédération SUD CT pour deux raisons essentielles : la représentativité de notre syndicalisme et les moyens d'agir ! La représentativité, au niveau national. En 2014, à 500 voix près nous avons loupé un siège au Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale. Pourquoi ce siège est important ? La raison principale est de permettre aux agents et agentes et salariés-es de pouvoir rapidement avoir des moyens de faire vivre notre syndicalisme, avec le droit d'avoir un local syndical (avec téléphone, matériel informatique etc.) et de tenir des Heures d'Information Syndicale sur les horaires de service. Pour les personnes qui s'engagent dans la création d'un syndicat ou d'une section, avoir dès le début, un peu de moyen d'agir est essentiel.

Prendre des voix pour redonner la parole !
Au niveau local, récupérer des sièges dans les instances, c'est récupérer du temps et des moyens pour agir. Pas agir simplement dans les instances où les syndicats ne sont pas toujours écoutés ni respectés et où dans de nombreuses collectivités, il n'y a plus que le monologue social du Maire, du Président ou de l'Administration. Non l'essentiel est d'avoir du Temps syndical pour aller à la rencontre des agents et agentes, leur donner la parole pour qu'ils reprennent la main sur le monde du travail et avec eux envisager les alternatives à un système aliénant.

Organisation des élections : quelques rappels...
Les élections de 2018 auront lieu à la même date pour les 3 fonctions publiques et permettront d'élire des représentant.es du personnel auprès des Commissions Administratives Paritaires (CAP), des Comités Techniques (CT) et des Commissions Consultatives Paritaires (CCP) pour les agents non-titulaires (cette nouvelle instance créée en 2012 deviendrait effective aux élections professionnelles de 2018)..
Il n'y aura qu'un tour de scrutin.
Il s'agit d'un scrutin de liste à la représentation proportionnelle.
Le mandat dans les instances consultatives sera de 4 ans.

On n'a plus à prouver la représentativité : elle se déduit de l'appartenance à un syndicat ou à une union syndicale existante depuis plus de deux ans, ce qui est le cas de notre Fédération.

Conditions pour présenter des listes :

- Il ne peut pas y avoir de liste “indépendante”. Seule une organisation syndicale peut présenter une liste, même si les candidats n’ont pas obligation d’être adhérent.es.

Chaque syndicat ne peut présenter qu’une seule liste de candidats par instance.

- Les listes peuvent être communes à plusieurs organisations syndicales : dans ce cas, il convient d’indiquer lors du dépôt de la liste, la répartition entre elles des suffrages exprimés. À défaut d’indication, la répartition des suffrages se fait à parts égales entre les organisations syndicales. Cette répartition doit être mentionnée sur les listes affichées.

- Aucun candidat ne peut être sur plusieurs listes pour un même scrutin.

7 scrutins sont prévus lors des élections professionnelles du 6 décembre 2018 : un pour le comité technique, trois pour les commissions administratives paritaires (une par catégorie, A, B et C) et trois pour les commissions consultatives paritaires (également une par catégorie), ces nouvelles instances qui examineront les questions d'ordre individuel des contractuels. Un arrêté du 4 juin fixe au 6 décembre 2018 la date des prochaines élections pour le renouvellement général des organismes consultatifs au sein desquels s’exerce la participation des fonctionnaires et agents relevant de la fonction publique territoriale dont le mandat arrive à expiration en 2018.
Ce texte précise également que lorsqu’il est recouru au vote électronique, les opérations de vote électronique par internet se déroulent pendant une période qui ne peut être inférieure à vingt-quatre heures et supérieure à huit jours, et doit s’achever le 6 décembre.

Par ailleurs :

- Les bureaux de vote seront ouverts sans interruption pendant six heures au moins. Ils fermeront au plus tard à 17 heures ;

- Les listes électorales doivent faire l’objet d’une publicité au plus tard le dimanche 7 octobre 2018 ;

- Les demandes et réclamations aux fins d’inscription ou de radiation sur les listes électorales doivent être déposées au plus tard le mercredi 17 octobre 2018 ;

- Les listes de candidats doivent être déposées au plus tard le jeudi 25 octobre 2018 à 17 heures. **Mais ATTENTION, pour ceux dont les collectivités ont imposé le vote électronique, la DGCL précise que le dépôt des listes est calé en rapport avec le premier jour de vote. Donc si le vote électronique commence par exemple huit jours avant le 6 décembre, le dépôt des listes est avancé d’autant, et sera donc le 17 octobre !**

Concernant le matériel électoral, la commission communication élection en lien avec la Fédération, a rédigé et maquetté **6 tracts** :

- Pour la défense des services publics : "Ensemble, défendons notre service public "
- Contre la précarité : "FPT ne doit plus rimer avec précarité !"
- Pour la santé au travail : "Ne pas perdre sa vie à la gagner !"
- Pour la réduction du temps de travail : "32 h/semaine vers les 28h avec maintien du salaire"
- Pour de meilleures rémunérations : "Stop à la casse de nos salaires !"

Et pas moins de **13 affiches** :

- Une affiche générique sur notre syndicalisme avec la boite à outils déclinée sous deux formes (une avec un slogan supplémentaire sur la détermination à agir)
- Contre la violence managériale
- Pour la défense du statut
- 3 affiches appuyant la lutte pour l'égalité Femme/homme
- Pour le partage du temps de travail
- 2 affiches sur la rémunération (Contre le salaire au mérite, Pour de meilleurs salaires)
- Sur la santé au travail (ne pas perdre sa vie à la gagner)
- Contre la privatisation des services publics
- Contre l'austérité

4 professions de foi ont été réalisées.

Tracts, affiches, profession de foi : les dessins sont de Lardon, les textes de la commission élection, et le maquettage d'Olivier.

Par ailleurs, **2 clips** ont à ce jour été réalisés, un pour dénoncer les préjugés pesant sur les territoriaux et l'autre présentant la journée type d'une Assistante Familiale.
À voir sur notre page Facebook **www.facebook.com/fedesudct** mais aussi sur **la chaîne Youtube de la Fédé** où vous trouverez d'autres films réalisés par des camarades SUD CT.

Le matériel électoral, affiches, tracts, professions de foi a été envoyé dans les différents syndicats ou est à disposition à la Fédération, notamment sous forme numérique qui peut être envoyé rapidement.

SUD CT 35 : CRÈCHE DÉPARTEMENTALE SACRIFIÉE !

L'impératif de trouver des postes à redéployer conduit à la fermeture inattendue de la crèche départementale à horizon 2019 !

De « réflexion » en avril, on passe en juin à « finie la crèche en gestion publique », sans discussion : **le discours et la méthode sont d'une brutalité sans précédent.**

À qui le tour ?... Une vingtaine de collègues se retrouvent sur la sellette, sans ménagement : *"Si vous voulez continuer votre métier, changez d'employeur, si vous voulez rester au Département, changez de métier !"*
Si on laisse faire de la sorte pour nos collègues, qui seront les prochains ?
... au passage, haro sur l'action sociale du personnel !

Un employeur à 2 visages :
- d'un côté, porteur d'une politique petite enfance ambitieuse, de l'autre, **fossoyeur de son propre service de crèche pour le personnel !**
- d'un côté, défenseur du service public, de l'autre, **cédant petit à petit ses activités au secteur privé !**

Défendons nos services, soutenons nos collègues !

Défendons nos services, soutenons nos collègues !

NOTRE SERVICE PUBLIC N'EST PAS UNE MARCHANDISE !

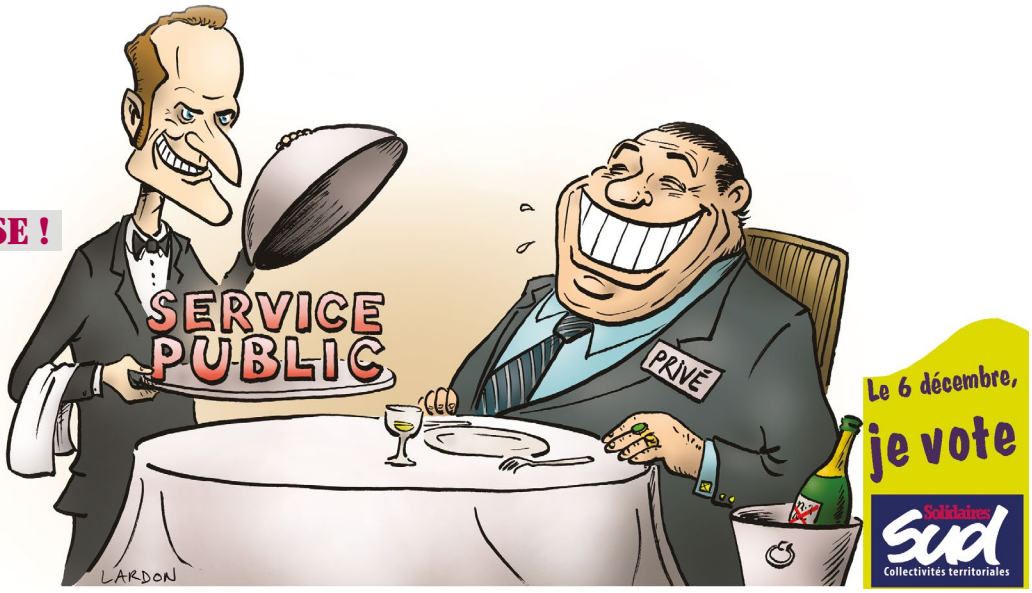

SUD DÉPARTEMENT 59

Les travailleurs-euses sociaux, médico-sociaux et secrétaires du Département du Nord rédigent un Cahier Revendicatif

En avril et mai derniers, nous sommes nombreux-ses, travailleurs-euses sociaux, médico-psycho-sociaux et secrétaires à avoir participé aux assemblées générales organisées par le syndicat SUD. De services et territoires différents, mais toutes et tous de la DGaSOL (Direction Générale Adjointe des Solidarités), nous avons pu partager notre réalité et faire un constat toutes et tous ensemble sur l'état de notre travail, de nos services, de notre santé, etc. Et nous avons décidé de mettre tout cela par écrit et de construire à partir de nos constats un cahier revendicatif.
Derrière le langage employé dans nos réunions de service : *« il faut moderniser l'institution, être plus agile, monter en compétence, développer notre offre de service, répondre aux normes de la démarche qualité etc. »* se construit une modification profonde de nos pratiques et du travail social. Malgré un schéma départemental des solidarités humaines qui s'appuie, sur le papier, sur certaines des valeurs fondamentales du travail social, c'est le contraire qui se décline dans nos pratiques quotidiennes.
Si on ne s'engage pas, si on ne les arrête pas, ils feront de nos métiers et du travail social des instruments de contrôle et d'aliénation des populations. Tout en faisant en sorte de limiter l'accès aux services pour des personnes de plus en plus maintenues à distance. Nos rencontres, nos échanges et nos partages d'expériences ne sont que le début d'une nécessaire démarche collective plus globale.

Nous appelons l'ensemble de nos collègues à s'emparer de ce cahier revendicatif et à le soutenir en participant à toutes les actions qui y seront associées dans les semaines et mois à venir.

POUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE !

LE 6 DÉCEMBRE,

JE VOTE

Solidaires Sud Collectivités territoriales

Union syndicale Solidaires

AGENTES DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE, FAISONS AVANCER NOS DROITS !

SUD CT 75 : RETOUR SUR LA VICTOIRE AUX CATACOMBES !

Vendredi 15 juin dans l'après-midi, le protocole de fin de conflit a été signé.
Après la dernière réunion de négociations de jeudi, les propositions de la direction ont paru satisfaisantes. Sur les questions salariales, les grévistes ont obtenu le triplement de la prime de pénibilité (de 60 € à 180 €) et l'harmonisation par le haut des salaires des ex-vacataires (qui touchaient jusqu'à présent 150 euros de moins chaque mois par rapport aux ex-contractuels). C'est un début de prise en compte de situations de travail particulièrement pénibles avec l'humidité, l'absence de lumière naturelle, les escaliers et obstacles. Sur les questions plus épineuses d'effectifs, sont obtenus 6 nouveaux postes, ce qui dans le contexte actuel et la politique vis-à-vis des recrutements de fonctionnaires constitue une avancée considérable.
Sur le temps de travail c'est le plafond annuel des RTT qui a été augmenté de 3 jours étant ainsi porté à 25. C'est donc avec une énorme fierté que les grévistes sont sortis du conflit engagé depuis le 2 mai après six semaines de grève. Fierté car les grévistes ont réussi par leur détermination à imposer leurs demandes face à une administration (Paris Musées et derrière lui M. Julliard et Mme Hidalgo) qui jusqu'à présent n'avait jamais plié. Fierté car ils ont fait la démonstration à tous que par la grève, les salariés-es peuvent gagner des avancées sur leurs conditions de travail. Fierté enfin car dans la situation actuelle, où on voudrait presque qu'on s'excuse de coûter un salaire aux entreprises et administrations, où les conditions de travail se dégradent partout, où le « dialogue social » se réduit de plus en plus à un « marche ou crève », les grévistes ont montré qu'une poignée d'agent.es peuvent gagner un combat en s'appuyant sur un fonctionnement démocratique en assemblée générale et une grève reconductible. C'est cette pression constante sur la direction qui a permis de gagner. C'est aussi les nombreux soutiens qui ont favorisé l'ancrage de cette lutte dans la durée.

Cette lutte doit permettre de montrer l'exemple dans de nombreux établissement culturels où la précarité, la concurrence et les critères de coûts entraînent des dégradations importantes des conditions de travail. La victoire est possible, la preuve !

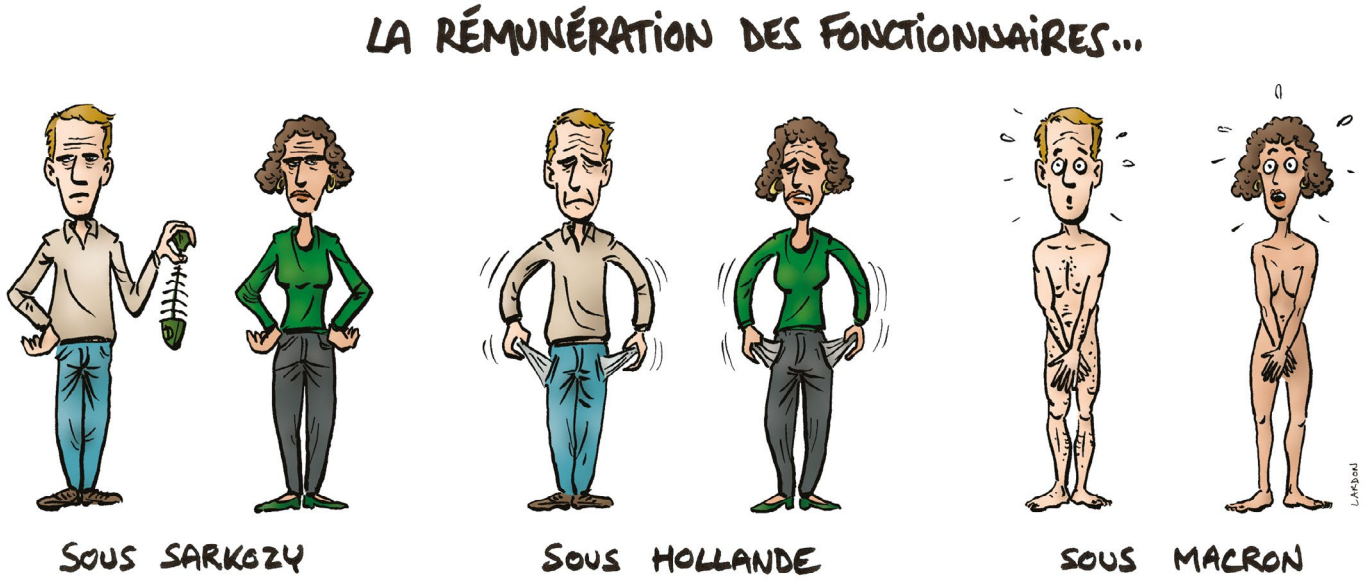

LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE EN LUTTE !

La Bibliothèque nationale de France est un établissement historique, essentiel au bon fonctionnement de la culture en France. C'est en son sein qu'est conservé la plus grande partie de la production écrite française.

Si la grande bibliothèque de Tolbiac est la partie la plus visible de la structure, d'autres lieux existent dans Paris reflétant la diversité des collections conservées.
Le projet de la direction de supprimer des postes à tous les niveaux mais aussi de fusionner des salles de lecture va dégrader une fois de plus le service rendu aux usagers tout en rendant les conditions de travail des agents encore plus difficiles.
De plus, une partie du personnel travaille dans des conditions de précarité inacceptables.
Enfin la réduction constante des budgets impacte non seulement les agent.e.s mais aussi les missions de conservation et de mise à disposition des documents pour tous les usagers, qu'ils soient chercheurs ou simples visiteurs des expositions proposées par la BnF et son réseau de bibliothèques parisiennes. Ces réductions budgétaires ont aussi des conséquences sur de nombreuses bibliothèques en France, pôles associés de la BnF qui bénéficient ainsi des compétences de ses personnels et de financements du ministère de la Culture.

Dans un contexte de réductions généralisées des moyens affectés à la culture et plus particulièrement aux bibliothèques, la lutte des agent.e.s de la BnF prend tout son sens.
Bibliothèque nationale, universitaires ou territoriales, les attaques sont les mêmes. Par la réduction des moyens matériels et financiers, ainsi que par la précarisation des agents, c'est l'accès à la culture mais aussi la possibilité offerte aux citoyen.nes d'avoir un accès libre et universaliste à l'information, condition sine qua non d'une démocratie vivante et émancipée et de la lutte contre tous les obscurantismes.
La fédération SUD Collectivités Territoriales s'associe et apporte tout son soutien aux camarades dans la lutte qu'ils et elles mènent à la Bibliothèque nationale de France.

STRATÉGIE DE LUTTE !

Contribution de la Fédération SUD CT à la journée de débat Solidaires du 5 septembre 2018.

La FPT est un secteur numériquement important du salariat mais moyennement mobilisé, même si les taux de grévistes dans les boites où nous sommes implantés peuvent ne pas être ridicules. Même si les mobilisations locales existent. Les différents échecs de mobilisations ces dernières années font que, dans nos instances interprofessionnelles nationales et locales, nous sommes trop souvent à regarder nos chaussures quand il est question du mouvement social.

L'absence de perspective de grève générale dans le court terme nous scie les jambes et nous conduit au fatalisme et même parfois à l'intériorisation de l'impossible. **Le sujet n'est pas de savoir si nous devons être optimistes ou pessimistes ! Mais plutôt de savoir si nous voulons encore nous battre !**

Pour cela, il nous semble indispensable de prendre le temps de se poser toutes et tous ensemble et d'aborder collectivement la question de la stratégie de notre union syndicale. Car, si nous devons continuer à participer, favoriser... tous les cadres unitaires, intersyndicaux, nous devons très rapidement mettre au débat ce que nous voulons continuer à faire et comment : une stratégie cohérente et mobilisatrice.

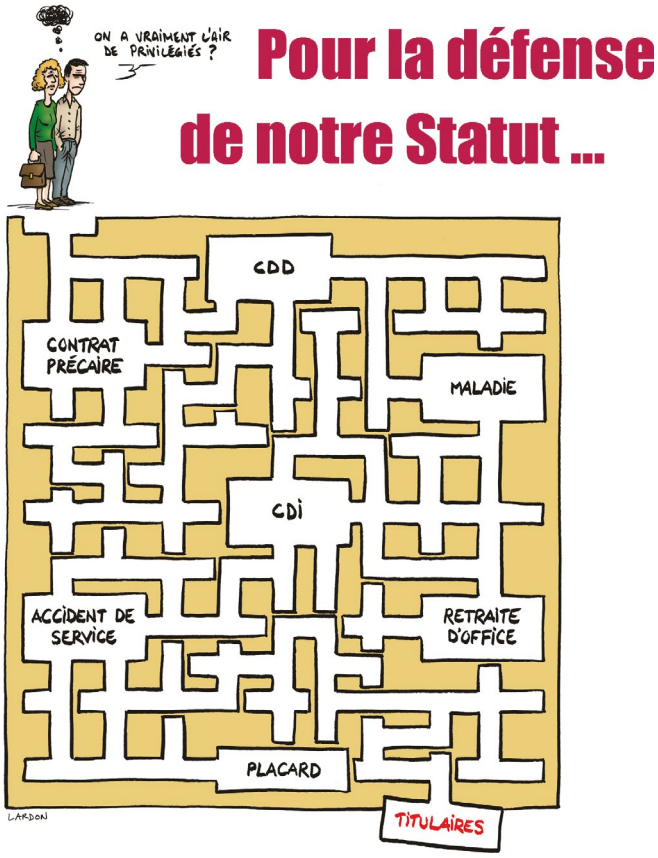

La fédération SUD CT a donc proposé une rencontre nationale hors instances (BN, CN), avant l'été ayant pour objectifs de :
- prendre le temps de partager, comprendre, discuter les stratégies de l'ensemble des fédérations et syndicats nationaux de Solidaires, faire le point sur nos mobilisations sectorielles et voir comment on pourrait les articuler entre elles, pour une convergence entre « Solidaires », à défaut du vide,
- définir une stratégie nationale, interprofessionnelle, articulant mobilisations contre les attaques immédiates, et perspectives de mobilisation sur les attaques annoncées (retraites...)
- remettre au centre de nos communications et actions notre ADN de « syndicat de transformation sociale ». L'idée étant que pour donner des perspectives aux salariés-es, il faut dépasser les « retraits du pacte ferroviaire », « retrait de la loi travail », « retrait loi ORE et parcours sup' », « défense du statut de la FP », etc.

C'est donc l'objet de notre rencontre de ce mercredi 5 septembre. Il n'y a pas de solution miracle, les propositions ci-dessous sont le fruit de nos réflexions et débats internes.

1. Réappuyer la radicalité de notre syndicalisme et de notre projet de société : Nous pensons indispensable de redonner un message et des repères clairs aux salariés et salariées. Cela passe par la nécessité d'affirmer clairement sans détour la nécessité de faire tomber le gouvernement et Macron. Et par conséquent, rien n'est négociable avec cet exécutif et il est urgent de ne plus participer aux rencontres nationales avec le gouvernement !
Au-delà de ça, nous pensons utile de devoir designer plus clairement nos ennemis : le capitalisme et ses apôtres. **Aucune évolution en faveur des travailleurs-ses n'est possible dans ce modèle capitaliste.** Au-delà de notre mot d'ordre et notre campagne *« les capitalistes nous coûtent chers »*, c'est affirmer que le capitalisme doit être abattu... l'approche réformiste n'est pas tenable et n'est donc pas l'alternative. Cette position nécessite une action forte en termes de conscientisation et donc de formations "économiques" et politiques sur le capitalisme, les objectifs du patronat, la mondialisation, l'impact de l'Europe sur les budgets et les politiques nationales etc.
Nous devons dès maintenant bâtir cette formation dans la territoriale pour expliquer aussi pourquoi nos patrons disent qu'il n'y a plus d'argent, les discours sur la dette et l'hypocrisie derrière tout ça, pour redonner aux salarié.es les clés de la compréhension et lutter contre la "naturalisation des problèmes", le "y a pu d'argent", "on peut pas faire autrement" etc..

2. Développer une stratégie d'actions différente basée sur les luttes locales :
- une action forte en termes de communication pour recenser et parler de toutes les luttes en cours, pour dire qu'il est encore possible de gagner, comment on y arrive etc... Sur le modèle fourni par le "front social" par exemple.
- une action forte en termes de solidarité avec toutes les luttes en cours. Cessons de manifester d'un point A à un point B de manière automatique (à Paris, entre Bastille et Nation). Allons plutôt appuyer et nous montrer aux côtés des salariés des postiers, des vendeuses, des livreurs, des bibliothécaires etc... On ne parlera pas de nous dans les journaux (comme maintenant...) mais les travailleurs-euses même s'ils ne sont que 30, garderont confiance en nous et écouterons nos discours de changement à chaque fois que nous les aurons aidés à gagner.

Notre fédération rencontre les mêmes problèmes de mobilisation que les autres, nous nous rendons compte que nous n'y arriverons pas seul.es dans notre coin. Les luttes sectorielles ont montré leurs limites, **il est temps de retrouver notre esprit Solidaires de s'appuyer les uns sur les autres pour faire vivre la transformation sociale** et laisser de côté les corporatismes.
Pour cela, il faut une volonté politique des fédérations et un véritable engagement des militant.es, en sommes-nous capables, en avons-nous encore envie ?
Sur la question de la participation aux intersyndicales, il nous semble que les intersyndicales doivent se faire d'abord dans les luttes locales. Faut-il toujours participer à des intersyndicales nationales avec les syndicats réformistes ?
Une action forte pour réinvestir les associations et collectifs, dans l'ADN de Solidaires, et qui aident à penser (ATTAC, COPERNIC), à lutter. Recréer des liens pour les formations (voir ci-dessus) et pour lutter (voir ci-dessous). Si de ces pistes se redessine une recomposition syndicale, tant mieux. Cependant, si on néglige ces axes de fond pour ne plus penser qu'organisation du paysage syndical, axe de forme, ça ne changera pas. De toute façon, nous manifestons déjà avec la CGT, FSU, CNT. Il nous manque les travailleurs-euses... Ce sont eux et elles que nous devons aller chercher en priorité. Et surtout ne pas perdre notre temps en construction de technostructures de plus, ni en auto-analyse flagellante et culpabilisante.

Il nous manque les travailleurs-euses... Ce sont eux et elles que nous devons aller chercher en priorité. Et surtout ne pas perdre notre temps en construction de technostructures de plus, ni en auto-analyse flagellante et culpabilisante.

LUTTE CONTRE L'EXTRÊME DROITE

Le procès des agresseurs de Clément Méric, notre jeune camarade syndicaliste de Solidaires Etudiant-e-s, tombé sous les coups de militants d'extrême-droite le 5 juin 2013 à Paris, s'est ouvert le 4 septembre 2018 à la Cour d'Assise de Paris.

Au lendemain de la mort de Clément Méric, des nombreux mensonges ont circulé. Des journaux ont propagé l'idée selon laquelle il s'agissait d'une « bagarre » entre deux bandes rivales qui seraient toutes deux responsables, renvoyant dos à dos les néo-nazis et les antifascistes. Ce procès doit rétablir la vérité, Clément et ses camarades ont été violemment attaqués par des militants d'extrême-droite, partisans du groupuscule néo-nazi « Troisième Voie » de Serge Ayoub.

Nous espérons vivement que la peine prononcée à l'encontre des prévenus tiendra compte du caractère politique et de la gravité de cet acte : notre jeune camarade Clément est mort, tué pour ses idées par des militants néo-nazis.

Solidaires participe au Comité pour Clément depuis sa création et a mis à disposition des moyens humains et techniques nécessaires à la tenue d'initiatives publiques d'hommage à Clément et à son combat contre le fascisme.

La Fédération SUD CT avec Solidaires réaffirment leur combat contre l'extrême-droite sous toutes ses formes, des Patriotes ou du Rassemblement National aux groupuscules violents, Génération Identitaire ou l'Action Française : l'extrême-droite tue, faisons son procès.

Nous devons soutenir toutes les initiatives et manifestations de soutien pendant le procès qui s'organisent dans toute la France.

À l'heure où l'extrême-droite et surtout ses idées se banalisent en France et partout en Europe, il est essentiel de rappeler l'impasse de violence et de barbarie de cette option politique. Le combat est d'autant plus important à mener que la droite fait siens des arguments mensongers de l'extrême-droite. En France, au-delà de l'extrême et de la droite « classique », le gouvernement en Marche met en acte les discours de discrimination et de violence, notamment à l'égard des migrants et migrantes. **La violence exprimée par la police contre les populations des quartiers populaires mais aussi contre les militant.es syndicaux et écologistes, met également en évidence le cousinage de pensée et d'acte entre les groupes fascisants et nos gouvernants soi-disant « démocrates ».**

CONTRE LA VIOLENCE MANAGÉRIALE... NE PLUS SE RETROUVER SEUL.E !

Nous reprenons ci-dessous quelques points importants relatifs à la santé au travail extraits de la veille juridique.

COMMISSION DE RÉFORME, 2 AVIS IMPORTANTS

TA de Guyane 15 mars 2018 n° 1600776 : le droit d'un agent à obtenir communication de son dossier au moins 8 jours avant la réunion de la commission de réforme est une garantie fondamentale dont la privation rend la procédure irrégulière.

TA de Lyon 30 mai 2018 n° 150983 : lorsqu'un agent souffrant d'un trouble anxiodépressif demande la reconnaissance de son imputabilité au service, la commission de réforme ne peut se prononcer sans l'avis d'un psychiatre prenant part au débat. L'agent avait subi des expertises contradictoires et le tribunal a considéré qu'il avait été privé d'une garantie par le fait qu'aucun spécialiste en psychiatrie n'ait pris part au débat en séance.

NE PLUS PERDRE SA VIE À LA GAGNER !

ACCIDENTS DE SERVICE

TA de Lyon 28 février 2018 n° 1607066 : le refus d'imputabilité au service d'un accident est justifié en cas de faute personnelle de la victime qui a commis une grave imprudence.

TA de Clermont-Ferrand 25 janvier 2018 n° 1602145 : ce jugement est très intéressant car, s'agissant d'un agent public d'Orange, il fait prévaloir les certificats du médecin traitant ainsi que le fait que le malaise est survenu sur le lieu de travail et pendant le temps de service pour décider de l'imputabilité au service malgré l'avis défavorable de la commission de réforme.

TA de Cergy-Pontoise 7 juin 2018, n° 1509301 : selon le tribunal « dans le cas où l'autorité administrative est amenée à se prononcer sur une demande de reconnaissance d'imputabilité au service d'un accident, elle doit avant de statuer sur cette demande, obligatoirement recueillir l'avis de la commission de réforme. Ces dispositions n'excluent la saisine de cette instance collégiale qu'en cas de reconnaissance, par l'autorité administrative elle-même, de l'imputabilité au service de cet accident. En l'absence de saisine de la commission de réforme, l'autorité administrative compétente dispose d'un délai de deux mois pour reconnaître, par une décision expresse, l'imputabilité au service d'un accident de travail. L'expiration de ce délai fait en effet naître, en application de l'article 21 de la loi du 12 avril 2000 cité au point 9 ci-dessus, une décision implicite de rejet qui est nécessairement irrégulière, en l'absence de saisine de la commission de réforme ».
Autrement dit, lorsqu'un agent fait une demande d'imputabilité au service et que deux mois après la commission de réforme n'est pas saisie et que l'administration n'a pas statué sur sa demande, il doit considérer qu'elle est tacitement refusée et donc saisir le tribunal dans les deux mois qui suivent. Le retard mis à saisir la commission de réforme, même si, au bout du compte, l'administration a remboursé l'agent des demi-traitement qui lui ont été retenus, engage sa responsabilité et elle devra indemniser l'agent à hauteur des troubles à ses conditions d'existence que ce retard fautif lui aura occasionné.

Nos LECTURES

Suggestion de lecture envoyée par un camarade.

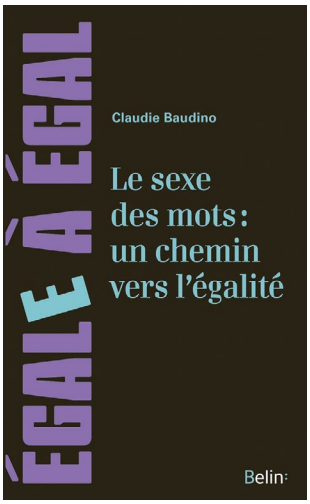

« Le sexe des mots : un chemin vers l'égalité».

Claudie Baudino, éd Belin, Collection « égale à égal ».

« Je m'estime être un féministe convaincu et même si ne portant pas ce combat au travers d'un investissement dans une asso ou autre, j'essaye de le mettre en pratique au quotidien et d'en diffuser les idées dès que possible. Je pense en toute modestie être plus féministe que bon nombre de femmes, ce qui est assez étrange à vivre. Passons.
Je ne pensais pas que ce combat était prioritaire mais, appartenant à un syndicat féministe, j'ai fini par me mettre à l'écriture inclusive. Résultat, je me suis fait enguirlander par des collègues femmes sur le thème « je trouve ça dégradant en tant que femme de tout féminiser. Tu écris agent.e.s de la fonction publique alors que tu ne le dis jamais à l'oral... »

Le choc ! Qu'en 2018, une femme française se sente dégradée, agressée par l'écriture inclusive... Certes on parle de la petite bourgeoisie catho de province si chère à Chabrol mais quand même. Et tout de suite me sont venues à l'esprit les grandes discussions avec mes nombreuses copines et amies féministes, et notamment l'une d'entre elle. Celle-ci insiste beaucoup sur le combat à mener sur le sexisme dans le langage. Et notamment sur le caractère très empreint de sexisme de la plupart des insultes et jurons. Et force est d'avouer qu'elle ne m'avait jamais vraiment convaincu. C'est surtout que par chez nous « putain » sert de ponctuation, comme « enculé con » chez d'autres...
Dans la foulée je suis tombé chez le libraire du coin, car j'ai la grande chance d'avoir encore un vrai libraire par chez moi (merci le prix unique du livre qui a sauvé les libraires au contraire des disquaires), sur un petit livre dont le titre était « le sexe des mots : un chemin vers l'égalité ».
Je ne crois pas forcément au destin mais la coïncidence m'a poussé à l'acheter et à le lire dans la foulée, malgré les centaines de livres en attente, qui jonchent mes étagères et jusqu'au sol de ma chambre. Sa faible épaisseur y a pas mal aidé...
Comment en est-on arrivé dans notre belle langue française à donner une telle domination au genre masculin ? Pourquoi, quand l'on veut parler de l'espèce humaine parle-t-on de l'Homme et pas de la Femme ? Pourquoi accorde-t-on au masculin lorsque le sujet est composé de féminin et masculin ? Le masculin qui l'emporte ou le masculin comme genre générique ou encore le mythe de la règle universelle de la formation du féminin par adjonction d'un « e » au masculin. Autant d'usages récents visant à asseoir la domination masculine face à la montée en puissance des femmes et de leurs revendications !
La réponse est toute simple : comme ce sont les hommes qui à travers les âges ont écrit les lois, ce sont eux qui ont écrit la grammaire et la conjugaison. La première femme à rentrer à l'Académie Française créée en 1630, c'est Marguerite Yourcenar en 1980... Bon, je résume un peu vite, c'est beaucoup mieux expliqué dans le livre. Je ne vais pas tout vous dévoiler non plus.
Ce petit livre balaye très large : du temps de parole des personnages féminins dans les Disney jusqu'au combat pour la suppression du fameux « mademoiselle », en passant par le sexisme des autres langues... Tout y passe ou presque.
Volez-le, réclamez-le à la bibliothèque municipale, achetez-le chez le libraire du coin (pas à la FNAC), faîtes-le acheter par la section. Vous y découvrirez des tas de choses, votre regard sur la langue française changera. C'est un livre qui vous apprend des choses, c'est un livre qui vous fait réfléchir, et surtout, c'est un livre qui change votre manière d'écrire ! Ce livre, s'il ne vous fait pas adhérer aux chiennes de garde ou autre, rendra votre écriture féministe. 80 pages pour 6,50€. Ça les vaut !
Il y a quelque temps encore, en écrivant je tapais « l'Homme » en voulant parler de l'espèce humaine. Maintenant je tape « l'espèce humaine » ... **C'est peut-être un détail pour vous, mais pour nous, les féministes, ça veut dire beaucoup.** »